

L'école de la réussite pour tous, c'est possible !¹

Jean Pierre Coenen, président de la Ligue des droits de l'Enfant et de la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire avance des chiffres troublants qui caractérisent l'état actuel de l'enseignement (en Communauté française) : 60.000 redoublements, 17.000 orientations forcées, 20.000 abandons, 3500 exclusions, 1500 orientations vers l'enseignement spécial (type 1, 2, 3 et 8 handicap social)².

Une pyramide inquiétante

La Belgique est en tête du classement de l'école la plus discriminative de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et de Développement Economique). Sur la totalité des élèves qui sont présents en 1^{ère} année secondaire, seuls 60% d'entre eux arriveront en dernière année de scolarité de l'enseignement secondaire. Prenons, par exemple une école secondaire avec au départ 156 élèves en 1^{ère}. La suite est une pyramide avec 145 élèves en 2^{ème} année, 110 élèves en 3^{ème}, 104 en 4^{ème}, 62 en 5^{ème} et 61 en 6^{ème} soit 39,1% du contingent de départ³. Qu'est – il advenu des 40% restant ? Ils ont soit redoublé, soit été virés ou encore ils ont abandonné. Il s'avère aussi qu'en dépit de la loi, de plus en plus d'enfants en décrochage scolaire ne sont purement et simplement plus inscrits dans une école.

Des milliers d'enfants, de parents et d'enseignants souffrent du fait du redoublement et des échecs scolaires vécus par les élèves... Bref « On est dans la maltraitance institutionnelle » souligne Jean Pierre Coenen⁴. Un redoublement qui est estimé par le ministre – président de la Fédération Wallonie Bruxelles⁵, Rudy Demotte, à 350 millions d'euros par an⁶.

A qui jeter la pierre ?

De nombreux experts mettent clairement en cause le système d'affectation des élèves aux écoles⁷. La société belge fait face à **un système de « quasi marché »** qui s'apparente au système économique basé sur les lois du marché. **Les offreurs** étant les pouvoirs organisateurs, les établissements scolaires. **Les demandeurs** quant à eux sont les élèves et leurs parents. Ces marchés sont générateurs d'inégalités. Pourquoi ? Parce que certains citoyens sont bien informés tandis que d'autres ne le sont pas. Ces derniers opteront pour une école au petit bonheur la chance, en fonction de la proximité, de la réputation de l'établissement scolaire. La dualisation scolaire étant de plus en plus marquée entre les établissements élitistes (on se souviendra des files d'attente devant ces établissements suite au décret inscriptions de la Communauté française) et ceux parfois appelés

¹ Par **Nathalie Rozza**, animatrice à l'ACJJ – décembre 2011

² Chiffres qui concernent les années 2003-2007

³ Article du journal « Le Soir » du 21 novembre 2011 « Le manque d'écoles : une... chance ? » de Pierre Bouillon

⁴ Ibidem.

⁵ Anciennement nommée « Communauté française de Belgique ».

⁶ Article du journal « Le Soir » du 1^{er} septembre 2011 « En finir avec le redoublement » Fabrice Voogt

⁷ Système d'inscription dans les écoles, en Communauté française, les parents choisissent librement le réseau scolaire, l'école dans laquelle ils souhaitent inscrire leurs enfants.

« écoles ghetto » drainant une population socialement défavorisée, proie probable du décrochage scolaire. On observe surtout ce phénomène dans les grandes villes et notamment à Bruxelles.

Un second aspect mis en évidence est lié au fait que **la culture dominante à l'école n'est pas celle de la culture populaire**, cela a pour effet d'accroître les inégalités scolaires.

Une école de la réussite pour tous !⁸

Une école qui forme les citoyens, une école de la réussite pour tous est possible, il s'agit avant tout d'un **combat politique à engager** pour atteindre des objectifs qui répondent à des critères diamétralement différents de ceux qu'impulse une politique qui coule l'enseignement dans le moule de l'économie ultralibérale.

Ainsi donc **la mise en place d'un tronc commun polytechnique jusque 14 ans** dont le but est d'éviter les orientations précoces permettrait aux élèves de se familiariser avec l'ensemble des matières techniques, artistiques et sportives afin de les amener, en toute connaissance de cause, à des choix véritables. Il est ainsi impératif de **repousser le choix des filières** jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (18 ans)⁹

Il est tout aussi important d'instaurer une authentique **hétérogénéité socio – économique** qui favorise l'apprentissage du « vivre ensemble » et crée les conditions pour engendrer une véritable citoyenneté.

Par ailleurs, **la prise en compte de la formation continuée des enseignants** et l'augmentation du nombre de spécialistes de la remédiation dans les écoles à encourager au cœur même de la classe constituent également les conditions d'un enseignement plus démocratique. Il en est de même de **l'instauration d'une véritable gratuité** et des pratiques de solidarité.

Une école démocratique ne peut faire abstraction du rôle des parents. **La communication avec les familles** est donc une nécessité particulièrement avec les parents eux – mêmes en difficulté avec la lecture et l'écriture. Elle permettrait de rétablir du lien entre tous les acteurs de l'école : enfants, parents, enseignants. Pour cela des pistes sont avancées : utiliser un cahier de communication, privilégier les réunions de parents plusieurs fois par an, créer des espaces dans l'école où parents et enseignants puissent se rencontrer, etc.¹⁰

D'autres pistes sont également à prospecter : ainsi la **régulation des inscriptions et organiser la mixité sociale dès l'entrée dans l'enseignement fondamental. S'attaquer aux inégalités dès la maternelle.**

Quoiqu'il en soit, un enseignement démocratique ne peut se concevoir sans moyens. « Quand on ouvre une école, on ferme une prison » écrivait Victor Hugo, il y a plus d'un siècle. L'idée reste vraie aujourd'hui. On l'a vue à contrario, avec les conséquences inéluctables de la réduction des subventions de l'enseignement public. Ce refinancement de l'enseignement s'avère donc indispensable, y compris au niveau européen, car il importe de

⁸ Ce thème a fait l'objet d'un forum organisé le 19 novembre 2011 par la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire à Louvain-La-Neuve

⁹ « L'éducation en crise » document du groupe de travail « enseignement » du Parti de la Gauche européenne : le site www.european-left.org

¹⁰ « L'école en question », analyse des débats sur l'école dans le cadre des actions d'alphabétisation. Sous la direction de Magali Joseph, chargée d'études à LEE Bruxelles.

mettre aussi les peuples sur un pied d'égalité. Pourquoi ne pas envisager **une dotation** importante de la part de **l'Etat** à hauteur d'au moins **6% du PIB** des pays de l'union européenne¹¹

Vers une marchandisation de l'enseignement ?¹²

D'après Nico Hirt¹³, l'enseignement est littéralement adapté aux conditions objectives du capitalisme mondial. La crise économique a des implications et impose des demandes particulières sur les pratiques éducatives. Il a décrit comment la soif inextinguible des investisseurs privés a poussé ceux – ci à la recherche de nouveaux secteurs dans le giron des services publics : poste, soins de santé, transports en commun, enseignement (1990).

Le **Conseil européen de Lisbonne en 2000** a lui aussi contribué à donner **une vision utilitariste, économique de l'éducation**. C'est l'aspect le plus inquiétant de la marchandisation de l'enseignement. **Le but est de mieux faire répondre l'enseignement aux besoins de l'économie, d'adapter l'éducation aux besoins du marché du travail.**

Actuellement, on constate une diminution des recettes de l'Etat, une volonté de freiner les dépenses d'éducation. Pour prendre un exemple, en Belgique, les moyens consacrés à l'enseignement représentaient 3% du PIB en 1950, 7% du PIB en 1979 (soit une moyenne de 7% pour les années 70). 5,4% du PIB de 1979 à 1989 (soit une moyenne de 5,4 à 5,6). Quant aux pays de l'OCDE, ils ont consacré 6,1% de leur PIB à l'éducation en 2008. Le taux était alors de 6,6% en Belgique.¹⁴

Alors que les restrictions budgétaires sont mises en œuvre par le gouvernement, le secteur privé étend son champ d'action vers le secteur de l'enseignement. Les coûts énormes que représente ce secteur (locaux, enseignants) rendent des niches possibles à conquérir dans le système éducatif ! **Il faut savoir que le secteur public de l'éducation mondial est estimé à plus de 1000 milliards de dollars soit davantage que le secteur mondial de l'automobile¹⁵.** De fait, les publicités, le sponsoring sont de plus en plus présents dans les écoles. La sous – traitance est en pleine explosion notamment dans les domaines des nouvelles technologies, de la restauration scolaire, des équipements. Le secteur privé se développe également vis-à-vis du marché du soutien pédagogique et de celui du soutien scolaire à domicile. En Hollande, le remplacement des enseignants absents est géré par des sociétés d'intérim privées. En Angleterre, l'Inspection pédagogique, c'est - à - dire le contrôle du travail des enseignants est réalisé à 70% par des sociétés privées.

Pour en revenir strictement au domaine éducatif, non seulement les écoles sont mises en compétition du fait qu'il existe une plus forte mise en concurrence des établissements scolaires en raison même de la libéralisation de l'enseignement.

¹¹« L'éducation en crise » document du groupe de travail « enseignement » du Parti de la Gauche européenne : le site www.european-left.org

¹² Atelier animé par Nico Hirt de l'APED au forum organisé le 19 novembre 2011 par la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire à Louvain-La-Neuve

¹³ Fondateur de l'APED, Appel pour une Ecole démocratique.

¹⁴ Article paru dans le journal « Le Soir » le 14 septembre 2011 « Le diplôme « protégé » de la crise » - Repères de Fabrice Voogt

¹⁵ « L'enseignement sous la coupe des marchés » Nico Hirt.

De plus, on remarque un glissement au niveau des programmes et un recentrage des objectifs d'enseignement formulés en termes de **compétences**. L'éducation est orientée sur **les résultats**.

On note aussi un renforcement **des évaluations** tant vis-à-vis des élèves que des écoles. Des nouveaux systèmes sont mis en place pour juger **les performances, les résultats**...

On assiste à un véritable **glissement des savoirs par les compétences**. Ces compétences dites de base à acquérir à l'âge de 15 ans comprennent : la communication de la langue maternelle, la communication de la langue étrangère, la culture des mathématiques et les compétences de base en sciences et technologies, la culture numérique, apprendre à apprendre, les compétences interpersonnelles, interculturelles et les compétences sociales et civiques, l'esprit d'entreprise et la sensibilité culturelle.

Quatre recommandations de la Commission européenne

En ce sens, quatre recommandations ont émané de la Commission européenne qui constitue la trame du **processus de Bologne**. Les diplômes nationaux sont remplacés par la certification modulaire transnationale. Les barrières administratives à la mobilité sont supprimées. Les cursus sont uniformisés. Le contrôle de qualité est international.

Il est avéré que le modèle politique néolibéral européen exige une main d'œuvre flexible disposée à accepter des emplois précaires et à s'adapter à tous types d'environnement. Dans cette logique, le rôle de l'enseignement n'est plus de diffuser des savoirs mais d'adapter les savoirs aux besoins des marchés.

Pour les citoyens, pour les associations qui sont engagés dans la lutte contre les inégalités scolaires, ce n'est décidément pas le type d'école rêvé pour former les adultes qui seront aux commandes de la société de demain.

Aujourd'hui, un grand nombre de jeunes n'ont pas les connaissances, les prérequis nécessaires pour comprendre et agir sur le monde. Pourtant, le rôle de l'école est d'offrir une formation générale ambitieuse, une vaste formation polytechnique pour tous. En effet, l'école porteuse de valeurs citoyennes doit être ouverte sur la vie, le travail, la pratique. Elle doit privilégier une pédagogie qui favorise la construction des savoirs, mettre l'accent sur « des méthodes d'apprentissage actives, axées sur l'expérimentation et l'élaboration collective »¹⁶. Offrir un modèle inclusif pour briser la ségrégation sociale.

Il est donc impératif de réaffirmer que « L'école ne doit pas s'aligner sur le monde du travail »¹⁷. L'enseignement, de par sa nature et ses systèmes de fonctionnement, joue un rôle crucial dans la reproduction des inégalités et dans la division de la population en classes sociales. Effectivement, « L'enseignement néolibéral vise uniquement à produire des femmes et des hommes soumis et dociles au lieu de former des citoyens émancipés ».¹⁸

Sur le plan intellectuel, l'école a pour mission de donner des clés aux étudiants pour qu'ils deviennent des adultes responsables, les aider à développer leur sens critique, des capacités à se remettre en cause, à pouvoir faire preuve de relativisme et à se dégager des idées reçues. L'école est le lieu pour stimuler l'action et

¹⁶ « L'éducation en crise » document du groupe de travail « enseignement » du Parti de la Gauche européenne : le site www.european-left.org

¹⁷ « L'éducation en crise » document du groupe de travail « enseignement » du Parti de la Gauche européenne : le site www.european-left.org

¹⁸ « Manifeste européen de l'enseignement. Pour un enseignement tourné vers l'émancipation humaine ». Document issu du groupe de travail « enseignement » du Parti de la Gauche européenne : site www.european-left.org

l'engagement et conduire à l'autonomie. Enfin, l'enseignement doit permettre à la jeunesse de vivre une citoyenneté active pour leur permettre de « comprendre et de contrôler la complexité du monde, de lutter contre les inégalités sociales et contre l'exploitation ».¹⁹

Il est de notre devoir de citoyen responsable et engagé dans la lutte contre les inégalités scolaires de dénoncer la situation actuelle de l'enseignement pour pouvoir agir et mettre en place les moyens nécessaires pour que l'école soit celle de la réussite pour toutes et tous. Et de lutter pour « un enseignement qui affirme la primauté absolue de l'être humain sur toute préoccupation de rentabilité et qui fait de l'intégration son premier souci pédagogique »²⁰.

¹⁹ Ibidem.

²⁰ Ibidem.